

SAISON 2021/2022

L'ASPJ vous propose deux créneaux de tennis de table tous les jeudis soir de 19h00 à 22h00 Salle L'Éclat.

Ils seront répartis en deux séances :

- 19h00 à 20h00 pour un premier groupe adultes et enfants plutôt loisir et débutant.
- 20h00 à 22h pour un deuxième groupe adultes (compétition).

Le club participe également à la compétition FSGT à partir d'octobre 2021 (5 équipes seront engagées).

Pour les joueurs intéressés, il faudra prendre une licence FSGT en plus. La reprise est fixée au jeudi 02 septembre 2021 à 19h00, salle L'Éclat .

Un cours d'essai est possible pour les nouveaux adhérents.

Attention: amenez votre raquette et prévoir des chaussures pour le sport en salle.



Cotisation :

âge	loisir	Compétition avec une licence multi-sports fsgt déjà prise	Compétition avec cotisation licence FSGT
- de 18 ans	20,00 €	20,00 €	40,00€ ou 50,00€ en fonction de l'âge de l'enfant
Adulte	40,00 €	40,00 €	75,00 €

La cotisation est fixée pour l'année entière et vous permet l'accès à une séance par semaine. Elle peut être réglée en espèces, par chèque (à l'ordre de ASPJ Lonrai), chèques vacances ou par tickets sport. La cotisation sera encaissée à l'inscription.

documents à fournir :

- Fiche d'inscription dûment remplie avec n° portable et adresse mail.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du sport valable jusqu'au 30 juin 2022.

Attention, Il n'est plus obligatoire pour les moins de dix-huit ans !!

Si vous vous inscrivez pour la première fois ou si vous avez répondu au moins une fois oui au questionnaire de santé, alors vous devrez reconsulter votre médecin traitant pour fournir un nouveau certificat médical

- **Un pass sanitaire pour les plus de 18 ans et obligatoire pour les moins de dix-huit ans à partir du 30 septembre 2021**
- Cotisation déposée le jour de l'inscription.

L'adhérent s'engage à respecter le règlement de la salle L'Éclat dans son usage, à prendre soin des équipements et à laisser les lieux dans un état propre. La mairie s'autorise à poursuivre toute personne identifiée responsable de dégradations dans les locaux.

Qui contacter

M Pascal LAUCOURNET (responsable de la section tennis de table)

n° de portable : **06.77.33.87.89**

M Stéphane GUILBERT n° de portable **06.18.76.33.33**

La présidente
Christelle GUILBERT

FICHE D'INSCRIPTION

- **Nom :** **Prénom :**
• **Date de naissance :**
• **Adresse :**
• **Code postal :** **commune :**
• **N° téléphone portable :** • **Adresse E-mail :**

Attention : ces informations nous permettent de vous prévenir rapidement par SMS ou courriel en cas d'annulation de cours.

- Créneau de jeu proposés par la section tennis de table de l'ASPJ:

créneau adultes et ados loisir 19h00 – 20h00
créneau adultes (+ compétition) 20h00 – 22h00

- Pièces à fournir le jour de l'inscription :

1. fiche d'inscription remplie
2. certificat médical :
3. cotisation :
4. pass sanitaire (justificatif)

- enfant en loisir ou compétition sans licence 20 €
- enfant en compétition et licence fsgt 40 € ou 50 € (*attention critère d'âge.*)
- adulte loisir 40 €
- adulte compétition sans licence 40 € adulte compétition + cotisation licence 75 €

mode de règlement

espèces chèques (ordre de l'ASPJ) chèques vacances tickets sport

Je soussigné(e)

- Adhérent(e) licencié(e)
- Responsable de l'enfant :

j'atteste avoir répondu « NON » à toutes les questions posées au questionnaire de santé fourni avec la fiche d'inscription et j'avais fourni un certificat médical l'année dernière, postérieur au 30 juin 2019.

Au moins une des réponses au questionnaire était « OUI », donc je dois fournir un certificat médical valable jusqu'au 30 juin 2022.

Fait à

Le

Signature